

XQ EL PALACETE 4* 

Vous séjournerez au XQ El Palacete 4 étoiles, situé à Fuerteventura, en Espagne.

L'hôtel XQ El Palacete vous propose un séjour relaxant, sympathique et surtout complet. Vous aurez la chance de vous baigner à la piscine, mais aussi de pratiquer diverses activités comme une excursion au Parc Naturel de Jandia, des jeux de société à faire en famille ou participer aux spectacles proposés par le personnel de l'hôtel.

Grâce à un personnel de qualité, vous serez accueillis chaleureusement, sans oublier que les chambres sont équipées d'une terrasse en pleine vue sur la mer, d'une salle de bain, cuisines et de lits confortables.

Dégustez la cuisine locale, en allant au restaurant près de l'hôtel afin d'en connaître davantage sur la culture de l'île Fuerteventura !

LES ÉQUIPEMENTS & ACTIVITÉS

- Piscine extérieure, plage
- Restaurant / Bars
- Concerts / Spectacles, animation
- Activités : Jeux de société, puzzles
- Spa et centre de bien-être
- Wi-Fi / Climatisation



FORMULE PETIT-DEJEUNER

ON AIME



EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE



LE PERSONNEL ACCUEILLANT



LES ÉQUIPEMENTS : PLAGES, PARC NATUREL



SITUATION

La plage Morro Jable est à 20 mètres de l'hôtel. L'aéroport de Fuerteventura est à 58 minutes de route.

CHAMBRES

- Chambre Confort Sea View Double **2 adultes**
- Chambre Confort Sea View Triple **3 adultes ou 2 adultes et 1 enfant**
- Chambre Premium Sea View Double **2 adultes**
- Chambre Premium Sea View Triple **3 adultes ou 2 adultes et 1 enfant**

CE PRIX COMPREND

vois internationaux / Taxes aéroport (sujettes à évolution) / Taxe de solidarité (incluant la taxe carburant obligatoire sous réserve de hausse supplémentaire) / L'accueil et l'assistance de notre représentant sur place / Les transferts entre l'aéroport et l'hôtel / Le logement en chambre et en pension sélectionnées selon la durée choisie

CE PRIX NE COMPREND PAS

L'excédent bagages et les sacs hors gabarit (à régler lors de l'enregistrement à l'aéroport) / Les assurances facultatives / La carte touristique / La taxe de sortie du territoire si existante / Les activités payantes / Les dépenses d'ordre personnel / Le visa et les frais de services obligatoires si existants / Les pourboires usuels / Les autres repas et les boissons / Les taxes locales liées à votre séjour